Hôpitaux Shriners pour enfants
Shriners Hospitals for Children™

Canada
Soins pédiatriques spécialisés

Volume 4 numéro 3 | AUTOMNE 2009

L'ORTHOPÉDIK

Aider les enfants à surmonter l'impossible

Taylor à 18 mois [page 3]

Des femmes canadiennes amassent 1 million $ pour les Hôpitaux Shriners pour enfants – Canada

[Emmanuelle Rondeau] Le samedi18 juillet, les Hôpitaux Shriners pour enfants (HSE) - Canada ont reçu un don cumulatif d'un million de dollars de la part des Filles du Nil. Le don a été remis par Vesta Marshall au nom des 2 900 membres des 12 temples canadiens de l'organisme. Ces fonds ont été amassés partout au pays au cours des sept dernières années grâce à plusieurs collectes de fond communautaires.

« Ce don représente des heures consacrées non seulement en temps mais aussi en don de soi de la part de ces femmes afin d'amasser cette somme d'argent. Elles sont passionnées pour la cause et pour notre ordre et je les remercie pour leur dévouement », a déclaré Mme Marshall pendant la cérémonie officielle qui a eu lieu à l'HSE - Canada. Au cours de la séance suprême qui s'est tenue à London (Ontario) le 11 juin dernier, les Filles du Nil ont couronné Vesta Marshall à titre de reine suprême de l'œuvre de bienfaisance nord-américaine. Elle est ainsi devenue la huitième Canadienne à recevoir cet honneur.

C'est la troisième fois que les Filles du Nil font un don d'un million de dollars à l'hôpital, une première dans le réseau des Hôpitaux Shriners pour enfants. Les membres canadiens de l'organisme ont déjà fait ce type de contribution exceptionnelle deux fois. Rhona Kerr, l'ancienne reine suprême du temple Oronto n°69 à Toronto (Ontario), a versé le premier don en 1995 et Nancelyn Ross, du temple Sphinx n°116 à Winnipeg (Manitoba), a apporté la deuxième contribution en 2002. [suite à la page 6]

Dans ce numéro

- Un glorieux poste pour notre docteur p.2
- Comment obtenir des soins aux Hôpitaux Shriners pour enfants – Canada p.4
- Des coeurs d'or p.6,7

Dr Francis Glorieux obtient un poste important

Francis Glorieux, OC, M.D., Ph.D., directeur de recherche et directeur de l'unité de la génétique aux Hôpitaux Shriners pour enfants - Canada a été nommé président du *Medical Advisory Council* de la Fondation Ostéogénèse imparfaite (OI) aux États-Unis pour une période de trois ans. En tant que président, il est également membre du conseil d'administration de la Fondation.

Les travaux de recherche en OI du Dr Glorieux sont reconnus à l'échelle mondiale. Il a été le premier à utiliser les bisphosphonates pour traiter les formes graves de la maladie. Les traitements créés grâce aux travaux de recherche menés à l'HSE-Canada sont maintenant utilisés partout dans le monde. Le perfectionnement de ces traitements nouveaux et plus efficaces pour traiter l'OI a attiré l'attention du monde sur les efforts de recherche menés aux Hôpitaux Shriners pour enfants. De plus, son équipe poursuit ses efforts pour mieux comprendre et traiter les causes génétiques et métaboliques de l'OI. Le Dr Glorieux a aussi contribué au perfectionnement d'un traitement pour plusieurs formes de rachitisme.

Son travail marquant d'avant-garde lui a apporté bon nombre de prix et de reconnaissances tels que le *Frederic C. Bartter Award* de la *American Society for Bone and Mineral Research* (ASBMR), le IBMS Elsevier Award en guise de reconnaissance pour sa carrière distinguée en tant que chercheur-émérite, éducateur et chef de file dans le domaine de la recherche sur les os et les minéraux, ainsi que le *Jonas Salk Award* du *March of Dimes* de l'Ontario pour ses réalisations extraordinaires en matière de conception d'un traitement efficace pour l'OI. Le Dr Glorieux a également mérité le prix *Queen Elizabeth II Scientist Award* du Conseil de recherches médicales et, en 2004, il a été nommé Officier de l'Ordre du Canada, le plus grand honneur conféré au pays pour son oeuvre de toute une vie. En 2005, le Dr Glorieux a reçu le Prix d'excellence de la part du Potentat Impérial de l'époque, Raoul Frevel, en guise de reconnaissance pour les services inestimables rendus aux patients de l'hôpital Shriners pour enfants du Canada. |

Mot de la Directrice générale

L'excellence et l'innovation vont de pair dans les Hôpitaux Shriners pour enfants (HSE). Notre mission comporte trois volets : assurer la meilleure qualité de soins aux enfants, former des médecins et d'autres professionnels des soins de santé et mener des recherches visant à découvrir de nouvelles connaissances susceptibles d'améliorer la qualité des soins ainsi que la qualité de vie des enfants.

En 1973, après avoir terminé ses études postdoctorales à l'Université McGill, le Dr Glorieux, un pédiatre, titulaire d'un doctorat (« avec grande distinction ») en génétique humaine, a été recruté à titre de directeur de recherche à HSE Canada. En tant que médecin et scientifique, le Dr Glorieux a favorisé l'approche jumelant laboratoire et soins aux patients selon laquelle les cliniciens et les spécialistes des sciences fondamentales travaillent de concert. Récemment, le Dr Glorieux a été nommé membre de la prestigieuse Osteogenesis Imperfecta Foundation, une reconnaissance bien méritée.

À l'HSE Canada, nous reconnaissons que l'excellence et l'innovation ont des répercussions directes sur les soins apportés au patient grâce au soutien des Shriners et à la générosité de groupes affiliés tels que Les Filles du Nil. Dans cette édition, nous vous présentons deux de nos grands patients, Taylor et Katie ainsi que la réponse à une des questions les plus fréquemment posées : comment un enfant est-il référé à l'hôpital?

Merci de nous aider à assurer les meilleurs soins possibles,

Céline Doray

L'Orthopédik est une publication trimestrielle des **Hôpitaux Shriners pour enfants - Canada**

1529, avenue Cedar, Montréal (Québec) Canada H3G 1A6

Partagez vos idées ! Si vous désirez nous poser une question ou suggérer un sujet d'article, veuillez communiquer avec nous à **gfouellet@shrinenet.org** ou au **514-282-6990**.

L'Orthopédik peut également être téléchargé via **www.shrinershospitals.org/Hospitals/Canada_Francais/**

Rédactrice en chef Guylaine Ouellet
Rédactrice Emmanuelle Rondeau
Conception Le Groupe Flexidée ltée
Direction artistique Mark Lepik
Photographie Denis Alves | Guylaine Bédard
Conseil éditorial Sharon Brissette | Céline Doray | Dr François Fassier | Kathryn Fournier | Nancy Gionet | Dr Francis Glorieux | Kathleen Montpetit | Susan Takahashi

Un rôle de premier plan

[Taylor Long] **J**e suis né sans péroné dans les deux jambes, ce qui a entravé le développement de mes pieds. À Halifax, on a dit à ma mère que je ne marcherais probablement jamais. Peu de temps après ma naissance, Bryce Gibson, un ami de la famille et un Shriner, a recommandé l'Hôpital Shriners à Montréal et a aidé ma mère à compléter la demande d'admission.

J'ai effectué mon premier voyage quand j'avais seulement un mois. Ma mère me raconte qu'elle s'est sentie soulagée dès qu'elle a mis le pied dans l'hôpital. Elle avait beaucoup de difficulté à choisir entre les traitements proposés pour mon anomalie congénitale, soit amputer les deux pieds, soit tenter d'en sauver un. L'équipe de l'hôpital a alors encouragé ma mère à parler à d'autres familles qui avaient opté pour l'une ou l'autre des opérations. Dans une famille, l'enfant dont les pieds avaient été sauvés avait dû subir une série d'interventions chirurgicales douloureuses. Une autre famille recommandait la double amputation, car leur jeune enfant pouvait jouer et courir partout, sans se préoccuper de sa condition. Ces témoignages ont convaincu ma mère de me faire amputer les deux pieds.

Taylor sur scène en mai 2009.

Taylor à 18 mois.

Les expériences dont je me souviens le mieux sont les deux dernières chirurgies pour corriger la croissance de ma jambe droite. Il y a cinq ans, j'ai dû subir une intervention chirurgicale et je peux franchement dire que c'était la première fois que j'assimilais toute l'information qui était communiquée pendant mon examen en clinique. La franchise des médecins quant à mon opération a permis de diminuer mon stress. Je voulais en savoir plus sur la procédure, les raisons qui la justifiaient et les résultats prévus, et tout cela m'a été expliqué.

La deuxième chirurgie a eu lieu environ trois ans plus tard. Je me souviens très bien d'être entré dans la salle d'opération et de m'être assis sur la table d'opération en me sentant très calme. Je respecte le travail des médecins parce que je sais à quel point ils sont professionnels et expérimentés, et je ne peux faire autrement que de leur accorder toute ma confiance. Ils ont accompli des miracles pour moi. Je peux marcher, patiner, nager et, surtout, je peux mener une vie normale.

Cette histoire illustre à merveille le travail que font en coulisse les Shriners de la région. Après ma double amputation et lorsque j'ai reçu ma première paire de membres artificiels, j'éprouvais de la difficulté à marcher. Ce qui m'a beaucoup aidé au début, c'étaient les chariots pour enfants que l'on trouve dans les épiceries. Ma mère avait mentionné cela à notre ami Shriner à Halifax et, en quelques heures, un chariot pour enfant du supermarché IGA était livré chez nous. Ma mère remplissait le chariot de boîtes métalliques et je le poussais partout dans la maison. C'est comme ça que j'ai appris à marcher et à trouver mon équilibre sur mes prothèses.

Maintenant, à l'âge de dix-huit ans, je commence à avoir une perspective sur tout ce qui a fait de moi la personne que je suis actuellement. L'hôpital Shriners a réellement joué un rôle déterminant dans mon devenir. Cet automne, je commence un baccalauréat en musique à la *Dalhousie University*, en interprétation (chant). Les prestations de chant exigent une très grande confiance en soi. L'équipe de l'hôpital m'a aidé à développer cette confiance et m'a donné tout le soutien dont ma famille et moi avions besoin. Je ne peux pas m'imaginer ce que serait ma vie sans la contribution de tous les membres du personnel qui m'ont aidé à surmonter mon handicap. Vous accomplissez un travail tout à fait remarquable.

De quelle façon les enfants sont-ils dirigés vers les Hôpitaux Shriners pour enfants – Canada?

L'une des questions les plus fréquemment posées aux membres du personnel de l'HSE – Canada est à savoir comment les enfants sont dirigés vers l'HSE – Canada ou comment ils y sont acceptés. Il s'agit en fait d'une procédure relativement simple et la décision est basée en majeure partie sur les besoins médicaux de l'enfant et sur la capacité de l'hôpital à offrir des soins aux enfants qui en ont besoin.

À propos de l'hôpital

Situé à Montréal, l'Hôpital Shriners pour enfants du Canada est un centre bilingue de soins de courte durée qui dispense des soins orthopédiques **pédiatriques** électifs. Le rôle des hôpitaux Shriners est de promouvoir la **santé** et de fournir des **traitements** et des soins de réadaptation aux enfants atteints d'affections neuromusculosquelettiques et **orthopédiques** au sein d'un environnement axé sur la famille sans obligation financière de la part du patient et de sa famille. En fonction des besoins de l'enfant, l'hôpital fournira de l'équipement spécialisé, comme des prothèses et des orthèses dont le système de santé au Canada n'assume pas les frais.

Quelques mythes :

- Pour recevoir des soins, un enfant doit-il avoir un lien avec un Shriner?
- Y a-t-il une salle d'urgence ou une clinique sans rendez-vous dans l'hôpital?
- L'Hôpital Shriners est-il un hôpital privé où les parents doivent payer pour les traitements?

La réponse à toutes ces questions est non. Regardons en détail les critères d'admissibilité et le processus de demande.

Admissibilité

Les enfants, jusqu'à l'âge de 18 ans, sont admissibles aux traitements dispensés par les Hôpitaux Shriners pour enfants si, de l'avis de nos médecins, il est raisonnablement possible que les services spécialisés disponibles leur soient bénéfiques. L'admission repose principalement sur les besoins médicaux de l'enfant.

Deuxième avis

Les familles peuvent également faire une demande pour obtenir un deuxième avis à l'HSE – Canada. Il s'agit d'une occasion d'obtenir un avis objectif sur un état et une option de traitement de la part de professionnels spécialisés. La plupart du temps, lorsque le plan de traitement suggéré par le médecin référant est approprié, notre médecin rassurera la famille et l'encouragera à poursuivre les **soins** avec ce médecin. Il peut y avoir différentes options de traitement pour un même état et si le médecin juge que l'hôpital peut offrir des soins plus complets ou d'un autre ordre que ceux que l'enfant pourrait recevoir près de la maison, le médecin référant et la famille pourront décider que les soins au HSE de Montréal sont appropriés. Il est fortement recommandé que le médecin de famille de l'enfant soit inclus dans le processus de deuxième avis afin de maximiser la communication des renseignements.

Demande de soins orthopédiques

L'enfant peut être recommandé par un **médecin** ou un **Shriner**, ou encore, on peut faire une demande de traitement directement. Pour un enfant qui vit au Québec, il est préférable d'obtenir une recommandation du médecin. Pour les enfants des autres provinces canadiennes ou de l'étranger, le processus débute toujours par le formulaire de demande.

Pour obtenir un formulaire de demande, la famille peut simplement le télécharger en français ou en anglais à partir du site **www.shrinershospitals.org**.

Il est également possible d'obtenir un formulaire de tout Hôpital Shriners ou club Shriners, en écrivant à Shriners Hospitals for Children, P.O. Box 31356, Tampa, FL 33631, ou en appelant un Hôpital Shriners en composant le 1-800-237-5055. (Au Canada, composez le 1-800-361-7256 ou le 514-842-4464.)

Toutes les sections du formulaire de demande doivent être remplies de façon claire. Les réponses simples comme un deuxième numéro de téléphone valide sont essentielles. De plus, il est important d'inclure la recommandation du membre Shriners, du temple ou du club Shriners. Une fois complétée, la demande doit être envoyée à l'HSE – Canada.

Toutes les demandes doivent être accompagnées des dossiers médicaux applicables ou d'un sommaire médical préparé par le médecin référant. Cela permet à l'hôpital de déterminer sa capacité à traiter la maladie de l'enfant ou quel spécialiste devrait examiner l'enfant.

Si vous n'êtes pas certain de savoir si l'hôpital peut aider un enfant, veuillez nous téléphoner avant de remplir la demande. Le diagnostic est important. Les enfants sont examinés à l'hôpital sur rendez-vous dans un milieu clinique puisqu'il n'y a pas de salle d'urgence. De plus, la chirurgie est élective et doit être planifiée à l'avance.

Processus de demande

Une fois la demande ou la recommandation du médecin (pour les résidants du Québec) reçue, une **infirmière** coordonnatrice examinera la demande et communiquera avec la famille pour obtenir des détails sur l'état et toute information manquante ou nécessaire afin de compléter le dossier. À cette étape, si le diagnostic ne correspond pas au mandat de l'hôpital en matière de soins orthopédiques, l'infirmière en avisera la famille.

L'infirmière a également comme mandat de trier les demandes afin d'établir l'ordre approprié quant au délai pour le processus de demande et de fixer un rendez-vous en clinique. Entre le mois de janvier et le 31 août 2009, l'hôpital a reçu en moyenne 242 nouvelles recommandations de patients par mois. Certains états doivent être traités rapidement (p.ex., un nouveau-né avec des pieds bots) afin d'éviter la détérioration et ainsi exigent que l'enfant soit examiné plus tôt.

Les demandes en provenance de l'extérieur du Québec et les recommandations complexes sont envoyées au chirurgien en chef qui en fera l'étude du point de vue médical. Si, en fonction de critères purement médicaux, il est établi que (l'enfant reçoit les soins appropriés à la maison ou l'état ne comprend pas de composante orthopédique) l'hôpital ne peut pas aider l'enfant, une lettre expliquant la raison du refus sera envoyée au médecin référant (pour les patients du Québec) ou à la famille et s'il y a lieu, au temple Shriners pour les demandes provenant de l'extérieur de la province.

Dans la mesure où il est possible d'aider l'enfant, nous établirons s'il peut être examiné dans une **clinique** de Montréal ou si son état peut être évalué à l'une de nos cliniques mobiles comme Bathurst (Nouveau-Brunswick), Sudbury (Ontario), Gander (Terre-Neuve-et-Labrador) et Halifax (Nouvelle-Écosse), ou à la clinique satellite de Winnipeg (Manitoba) ou encore par le biais de la télémédecine. Pour les demandes provenant de l'extérieur de la province, la famille et le Shriner référant recevront une lettre d'approbation qui confirme le lieu du rendez-vous, la date et l'heure, ainsi que le nom du médecin.

Pour les cas internationaux, le chirurgien en chef apportera le dossier au conseil des gouverneurs pour approbation. Aussi, les enfants qui viennent de l'étranger doivent avoir une famille d'accueil et la capacité ou le soutien nécessaire pour payer les voyages à Montréal, y compris les assurances de voyage et frais d'hébergement une fois sur place. Seules les dépenses liées aux soins orthopédiques approuvés dans la demande sont assumées par l'hôpital, par exemple, les visites à la clinique, de même que les coûts d'admission et de traitements à l'HSE. Ainsi, les frais liés au traitement d'une appendicite ou de toute autre situation médicale d'urgence ne seront pas assumés par l'hôpital. Une rencontre spéciale avec la famille d'accueil aura lieu avant l'acceptation finale de la demande afin de mettre en évidence ces responsabilités.

Lorsqu'une demande de traitement est reçue, l'hôpital conserve un dossier détaillé sur le processus. Ainsi, les familles ou le Shriner référant peuvent contacter l'hôpital pour faire le suivi de la demande.

En reconnaissance de la philanthropie des Filles du Nil

[Suite de la p.1] La cérémonie a été ouverte par la direction de Shriners International, qui a officiellement reconnu cette réussite en présentant une plaque commémorant le don. « Les Filles du Nil sont un modèle de volonté et de persévérance qui permet d'offrir la santé et le bien-être aux enfants», a déclaré George A. Mitchell, potentat impérial adjoint de Shriners International. « Cette contribution est aussi généreuse que la taille du cœur de ces dames », a ajouté Ralph W. Semb, membre du conseil de fiducie.

Ce don a été reconnu par la Société philanthropique des Hôpitaux Shriners pour enfants, qui rend hommage aux principaux donateurs vivants et bienfaiteurs décédés qui font des contributions et/ou des legs supérieurs à 250 000 $. Les Filles du Nil ont reçu des hommages lors de l'installation de leur troisième plaque en or pour leur don de un million de dollars.

Le sensationnel Jérémy Gabriel a témoigné de son expérience et a ensuite chanté deux chansons pour les 200 invités. Il réussit à entendre et à chanter grâce aux prothèses BAHA.

« Grâce à ce don généreux, les jeunes patients traités dans les Hôpitaux Shriners pour enfants et leurs familles bénéficieront d'un éventail de services indispensables », a déclaré Jacques Chagnon, membre de l'Assemblée nationale de Westmount-Saint-Louis.

« Je suis enchantée par ce grand geste de générosité envers les enfants et l'Hôpital Shriners pour enfants de la région de Montréal, dont la présence dans notre ville a toujours été une source de fierté », déclare Jocelyn Ann Campbell, conseillère adjointe pour les familles et le développement communautaire et social de la ville de Montréal.

Le financement des Filles du Nil a permis, entre autres, de créer des programmes novateurs tels que le programme Prothèse auditive à ancrage osseux (BAHA) dirigé par Dre Lucie Lessard. Grâce à cette technologie et à ces connaissances techniques, plus de 70 enfants atteints de surdité ont recouvré l'ouïe. Tous les ans, les Filles du Nil financent également l'achat de centaines de prothèses et d'orthèses.

George A. Mitchell et Ralph W. Semb présentent la plaque de la Société de philanthropie à Vesta Marshall.

« En plus du don extraordinaire qu'elles font aujourd'hui, elles contribuent à améliorer la qualité de vie des enfants et à combler leurs besoins quotidiens en fournissant du matériel de bricolage ainsi que des jeux au Service éducatif et scolaire», a conclu Gary Morrison, président du Conseil des gouverneurs des Hôpitaux Shriners pour enfants-Canada. |

Lors du discours de Gary Morrison, des patients et des patents on porté chacun des chiffres composant le «1 000 000». Vesta Marshal, Céline Doray, directrice générale et Dr François Fassier, chirurgien en chef de l'hôpital ainsi que Jacques Chagnon, représentant de Westmount-St-Louis se sont joint au groupe pour la photo.

Prendre son envol

[Kathryn Cashin] **J**e m'appelle Kathryn Cashin, mais mes amis et ma famille m'appellent Katie. J'ai 21 ans, et j'ai un handicap physique qui représente en fait une bénédiction depuis ma naissance. Jusqu'à ce jour, mon handicap demeure un mystère pour les médecins et les scientifiques. Malgré cela, l'Hôpital Shriners de Montréal m'a prise sous son aile lorsque je n'avais que sept mois et s'occupe de moi depuis. Malheureusement, cette époque est bientôt révolue.

Même si je souhaitais que ce jour n'arrive jamais, je dois maintenant voler de mes propres ailes. Cette institution a toujours été un autre « chez moi », un endroit sûr; mais ce temps est révolu. Puisque je deviens une adulte, je ne pourrai plus être « chez moi » ici.

Cependant, même si je redoute ce jour depuis longtemps, j'ai choisi d'en faire quelque chose de positif. Ainsi, j'ai décidé que pour mon vingt-et-unième anniversaire, au lieu de recevoir des cadeaux, je voulais de l'argent (beaucoup d'argent), que je donnerais aux Shriners en témoignage de ma gratitude pour tout ce qu'ils ont fait pour moi, ma famille et toutes les autres familles. J'ai réussi à amasser 2 000 $; j'ai donné 1 000 $ au service d'ergothérapie et un autre 1 000 $ au temple Mazol, à St. John's (Terre-Neuve-Labrador) pour son fonds d'aide de voyage. J'ai également recueilli des sous noirs et de la monnaie pour le fonds *Penny Sneaker Fund* des épouses des Shriners. Je suis très contente du résultat de ma collecte de fonds cette année, mais je suis sûre que les montants seront encore plus élevés l'année prochaine! J'espère accomplir quelque chose de semblable pour mon anniversaire chaque année. C'est la moindre des choses, étant donné tout ce que l'on a fait pour moi!

Katie à 8 ans avec David Connelly, un ancien patient.

« Comment devient-on un papillon? », demanda-t-elle pensivement. « Il faut désirer tellement s'envoler que l'on est prêt à sacrifier sa condition de chenille. »
– Trina Paulus

De gauche à droite : Joanne Ruck, chef du service de physiothérapie et Kathleen Montpetit, chef du service d'ergothérapie à l'HSE Canada, acceptent le don de Katie.

Ma vie ne représente qu'un exemple de ce que l'aide des Shriners permet de réaliser; ces derniers ont accompli un travail prodigieux en m'aidant à faire la transition vers ce qui sera, j'en suis convaincue, une très belle vie.

Il me reste encore quelques années d'études (en travail social), mais un jour, j'aimerais travailler avec les enfants et les jeunes qui souffrent de handicaps, et peut-être même ouvrir un centre de jeunesse ou un centre communautaire. Ce n'est pas parce que j'ai un handicap que je ne peux pas vivre pleinement.

Je tiens à profiter de cette occasion pour **remercier** l'hôpital Shriners de Montréal de m'avoir aidée à devenir la personne que je suis aujourd'hui. Le personnel de l'hôpital et les Shriners ont changé ma vie pour toujours. Sans leur soutien indéfectible, je ne serais pas ici aujourd'hui ! |

Multiplier les services et les économies! – Shriners Karnak

[Bill Pitts] Les Shriners Karnak se consacrent à la collecte de fonds pour l'hôpital canadien et s'occupent du transport des patients qui doivent se rendre dans ce dernier.

Pendant de nombreuses années, l'unité motorisée des Shriners Karnak a offert des services de transport, mais à mesure que le nombre de patients augmentait, il devenait plus difficile de trouver des chauffeurs. En 1981, l'unité d'accueil Karnak a pris la relève pour amener les patients et leur famille de l'aéroport à l'hôpital.

Leo Sculnik, chauffeur bénévole, attend l'arrivée de son prochain patient.

En 1996, le fonds de transport du temple Karnak a été excessivement sollicité en raison des coûts rattachés au transport et à une très grande utilisation des services de taxi. On a alors décidé de créer le service de transport des patients (STP). Ce groupe était composé de nombreux Shriners qui utilisaient leurs propres véhicules et qui payaient leurs frais. Mais ce n'était pas suffisant pour répondre à tous les besoins. Par conséquent, avec l'aide des Shriners Luxor (Saint John, Nouveau-Brunswick), Mazol (St. John's, Terre-Neuve-Labrador), Mont Sinaï (Montpelier, Vermont), Philae (Halifax, Nouvelle-Écosse) et Tunis (Ottawa, Ontario), les Shriners Karnak ont loué une fourgonnette qu'ils exploitent depuis 1996. Un chauffeur bénévole est en service du lundi au vendredi, et plusieurs bénévoles sont disponibles, au besoin. Il y a environ deux ans, le service de transport des patients et les unités d'accueil ont été regroupés. Dans l'ensemble, grâce aux nombreuses heures de bénévolat accordées par nos chauffeurs et nos accompagnateurs, nous aidons tous les temples Shriners qui envoient des patients à Montréal à réaliser des économies substantielles. En fait, depuis 2008, les temples ont déjà épargné 47 742 $ grâce à nos services. Depuis 1996, les économies totales réalisées par les temples Shriners s'élèvent à environ 750 000 $.

Shriners Oriental – Troy (New York)

Plus tôt cette année, une trentaine de femmes de l'association New York - Ontario se sont réunies pour fabriquer des courtepointes l'espace d'une fin de semaine. Lors du séminaire annuel de l'hôpital le 18 mai dernier, Kathleen (à l'extrême gauche) et son époux le Potentat William Fink Jr du Temple Oriental ont remis des courtepointes à la directrice générale de l'hôpital Céline Doray et au secrétaire du Conseil des gouverneurs, Frederick Clarke.

Conseils de sécurité de l'hôpitaux Shriners pour enfants – Canada

[Kathryn Fournier] « Conseils de sécurité » est une nouvelle rubrique, à la suite de l'article intitulé « Mieux vaut prévenir que guérir », publié dans le numéro d'été de 2009 de l'Orthopédik. Les conseils proviennent du personnel de HSE Canada et vous sont offerts par les 17 temples Shriners qui soutiennent l'hôpital.

Sacs à dos

Aidez votre enfant à éviter les douleurs et les blessures au bas du dos cette année en suivant ces simples conseils.

Le sac à dos :

- devrait peser moins de 15 % du poids corporel de l'enfant
- devrait comporter deux larges sangles matelassées qui reposent sur les épaules (assurez-vous que l'enfant transporte en tout temps son sac à dos sur ses deux épaules)
- devrait comporter une ceinture matelassée pour la taille ou la poitrine
- ne devrait pas être plus large que le corps de votre enfant

Les articles les plus lourds devraient être placés à l'arrière du sac à dos, près du corps. Pour ramasser son sac à dos correctement, votre enfant doit plier ses genoux et utiliser ses deux mains pour le soulever jusqu'à ses épaules.

Cours d'école - Cordons de serrage des manteaux et des pulls molletonnés

Les cordons de serrage sont peut-être tendance, mais ils peuvent rester pris aux objets environnants. Retirez-les du capuchon ou du col des vêtements. Si les cordons de serrage autour de la taille ou en bas d'un vêtement semblent un peu longs, coupez-les pour qu'ils ne mesurent pas plus de trois pouces.

Hôpitaux Shriners pour enfants - Canada
www.shrinershospitals.org
1-800-361-7256